Je suis CONTRE l'abolition du recensement de la population. (En anglais : census)

Qu'est-ce que c'est?

- Le recensement de la population consiste d'obtenir des données concernant la population — age, sexe, religion, travail...
- Tous les dix ans, le gouvernement obtient ces informations en envoyant une fiche à toutes les familles.
- C'est légal : il faut que toutes les familles le fasse.

Le problème

- Sous le régime du nouveau gouvernement, le recensement cessera après 2011, car il coûte trop.
- Cependant, le gouvernement continuera à obtenir ces informations, mais sans qu'on ne le sache, alors sans que nous ne soyons d'accord. Le département de statistiques obtiendra ces informations via les services de sécurité social, les communes et d'autres départements gouvernementaux (transport, immigration, etc.)

Pourquoi est-ce qu'il y a un problème avec la nouvelle méthode proposée ?

- Le relèvement de ces informations sera fait sans qu'on ne le sache, et alors sans notre accord.
- Oui, cela diminuera le nombre de gens qui ne complètent pas la fiche, mais pour les raisons historiques (les fiches et alors les informations étant publiées et utilisées après 100 ans pour les recherches historiques) c'est triste.

Alors...

- En somme, je ne pense pas que l'abolition du recensement de la population avec la methode « traditionelle » soit une bonne chose.
- Ne pas remplir les fiches sera une perte de tradition et on oubliera ce que faire cela signifie pour le passé.